31

Document d'Information d'Oxfam

Arrêtez le Dumping!

Comment les subsides agricoles de l'UE compromettent les moyens d'existence des pays en voie de développement.

Les subsides agricoles de l'Union Européenne sont en train de détruire les moyens d'existence des pays en voie de développement. En encourageant la surproduction et le dumping des exportations, ces subsides provoquent la chute sur le plan mondial des prix des produits de première nécessité, comme le sucre, les produits laitiers et les céréales. La réforme d'un système de subsides qui enrichit les gros propriétaires terriens et les grandes corporations agricoles, tandis que les petits producteurs agricoles des pays en voie de développement en supportent les conséquences, est une étape indispensable vers la création d'un commerce équitable.

Oxfam

POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

Résumé

Les subsides agricoles de l'Europe infligent des dégats considérables aux producteurs des pays en développement. La pratique du dumping – l'exportation à des prix bien en-dessous des prix de revient, est en train de ruiner les marchés intérieurs des pays pauvres. Ce document montre l'impact du dumping du sucre et des produits laitiers européens sur les moyens de subsistance des producteurs agricoles en Mozambique, en Inde et à la Jamaïque.

La révision à mi-parcours de la Politique Agricole Commune (PAC) [1] est une occasion historique pour l'Union Européenne (UE) de s'attaquer aux problèmes de l'impact dévastateur de leurs politiques agricoles sur les pays en voie de développement. Toutefois, la volonté politique semble manquer, comme l'a montré le récent accord Franco-Allemand au Sommet de Bruxelles, qui a reporté la date de réformes radicales à 2006.

Oxfam est conscient que la suppression du dumping entraînera des frais d'ajustements en Europe. Les responsables politiques en Europe ont des responsabilités envers le développement rural et l'environnement. Mais en tant que représentants d'un des blocs commerciaux les plus riches et les plus puissants du monde, ils ont également des responsabilités envers les pays en voie de développement. La réforme d'un système qui accorde des avantages considérables à une minorité en Europe, tout en sapant les marchés et les opportunités des producteurs et des travailleurs agricoles du monde en développement, est une étape essentielle vers la création d'un commerce équitable pour les populations pauvres et d'une globalisation qui joue en leur faveur. Si les gouvernements européens ne saisissent pas cette occasion, on continuera donc à voir la domination des intérêts nationaux de l'UE, aux dépens des objectifs de réduction de la pauvreté

Oxfam en appelle à l'UE et lui demande de profiter de cet examen à mi-parcours de la PAC pour parvenir à un accord et arrêter le dumping des produits agricoles de l'UE sur les marchés mondiaux. Dans ce but, l'UE devrait:

- Etablir un plan pour supprimer graduellement toutes les subsides agricoles qui facilitent le dumping à l'exportation, ou la vente sur les marchés mondiaux de marchandises à des prix inférieurs à leurs prix de revient. En premier lieu, l'UE devrait approuver un calendrier contraignant aménageant le retrait progressif de toutes formes de subsides à l'exportation avant la 5ième Conférence Ministérielle de l'OMC au Mexique (Septembre 2003).
- Réformer les régimes du sucre et des produits laitiers de l'UE, pour que les pays en voie de développement n'en subissent pas les effets néfastes
- Evaluer l'impact des propositions de réformes de la PAC sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.
- Définir comme objectif spécifique de la réforme de la PAC la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.
- Soutenir l'introduction d'une 'Boîte de Développement' dans le cadre de l'Accord Agricole de l'OMC, donnant aux gouvernements des pays en voie de développement suffisamment de flexibilité pour protéger leurs petits producteurs agricoles contre le dumping.

- Adapter la restructuration des mesures de soutien intérieur à une agriculture moins industrielle avec des mesures destinées à améliorer le bien-être des petits producteurs agricoles et l’environnement, plutôt qu'à maintenir une agriculture contrôlée par l'agro-industrie.

Introduction

Soyons fiers de construire ensemble une politique agricole qui répond à la vision que nous avons d'une civilisation européenne. C'est ce que nous appelons notre modèle européen d'agriculture, tel qu'il a été ratifié à Berlin.

Lettre des Ministres de l'Agriculture français, espagnols, irlandais, autrichien, portugais, luxembourgeois et wallon (Belgique) au *Financial* Times, 23 septembre 2002, pour défendre la politique Agricole Commune.

Il n'y a aucun débouché pour le lait frais. Il n'y a pas un transformateur en Jamaïque qui ait un contrat avec un producteur laitier. C'est une question de chance. Oui, le lait en poudre (européen) est moins cher que le lait que nous produisons localement. Mais ce que vous devez comprendre est que les importations de lait en poudre sont subventionnées. Le fermier jamaïcain ne reçoit aucun subside. Nos chiffres à la production représentent le coût réel.

Aubrey Taylor, Président de la Coopérative Laitière de St. Elizabeth, Jamaïque.

La Jamaïque est l'exemple d'un pays en voie de développement parmi tant d'autres, où les subsides agricoles européens continuent à occasionner des dégâts considérables. Des milliers de producteurs agricoles du monde entier vendent leurs produits sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Pourtant, de nombreux petits producteurs des pays en voie de développement produisent à bas prix, perdent leurs parts de marché et sont en butte à une concurrence déloyale. D'après Oxfam, la Politique Agricole Commune (PAC) déprime et déstabilise les marchés pour les exportateurs non-subventionnés, y compris ceux des pays en voie de développement. Le maintien de la pratique de dumping – l'exportation à des prix inférieurs aux prix de revient – est en train de détruire les marchés intérieurs de ces pays. Ce document montre l'impact du dumping du sucre et des produits laitiers européens sur les moyens de subsistance des producteurs agricoles au Mozambique, en Inde et en Jamaïque.

La révision à mi-parcours de la PAC est une occasion historique pour l'UE d'aborder le côté dévastateur de ses politiques agricoles. Pour reconnaître le fait que les hausses de prix, les nouvelles technologies et l'abondance des récoltes ont entraîné chez les producteurs de l'UE une surproduction chronique et une augmentation des exportations de certains produits agricoles, la Commission Européenne a proposé de continuer à découpler les subsides de la production pour s'orienter vers un investissement dans le développement rural. Bien que cette initiative soit la bienvenue, elle ne suffira pas à empêcher les exportations à des prix inférieurs aux prix de revient, ou de stopper la pratique des subsides

à l'exportation. De surcroît, une réforme approfondie des secteurs sucriers et laitiers –secteurs où le dumping est prédominant– est actuellement exclue des propositions de réformes de la révision à mi-parcours.

Il n'y a jusqu'à présent aucune indication d'une volonté politique pour arrêter le dumping à l'exportation. Les anti-réformistes de l'UE, avec au premier rang le gouvernement français, refusent d'envisager une réforme radicale avant 2006. Le dernier accord Franco-Allemand, ratifié au Sommet Européen d'octobre à Bruxelles est une nouvelle tentative pour reporter le calendrier des réformes ; toutefois, ils ont échoué à bloquer les négociations sur la proposition d'un découplage progressif.

Qui sont les perdants des subsides agricoles européens?

Les responsables politiques peuvent facilement identifier les bénéficiaires des subsides agricoles. Mais les millions de gens qui doivent en subir les conséquences se trouvent éparpillés aux quatre coins du monde, souvent invisibles et ignorés. Oxfam travaille avec des petits producteurs agricoles dans le monde entier et s'inquiète de voir leurs efforts pour développer des moyens d'existence durables compromis par les politiques agricoles de l'Europe. De la Mozambique en passant par l'Inde et la Jamaïque, on refuse aux petits producteurs agricoles la possibilité de s'extirper de la pauvreté par le travail.

Le cas du dumping du sucre …

Le régime du sucre de l'UE offre un des exemples les plus flagrants et les plus convaincants de la pratique du dumping.[2] Le Mozambique est un des pays affectés- et une des nations les plus pauvres du monde. Environ 80 pour cent de la population vit à la campagne, où l'agriculture représente la seule source d'emploi. Le sucre est une culture avec un potentiel exportateur élevé, facilitant la diversification des moyens d'existence et stabilisant les revenus ménagers. Les prix de revient sont inférieurs à € 286 par tonne, ce qui fait du pays un des meilleurs producteurs mondiaux. Le secteur du sucre représente la plus grande source d'emploi du Mozambique, avec 23.000 employés en 2001.[3] Avec la réhabilitation des autres usines sucrières, le nombre d'emplois s'élèveraient à 40.000.

Toutefois, les efforts du pays pour rétablir une production nationale se heurtent à de nombreux obstacles. Le dumping des excédents européens diminue les revenus des exportations du Mozambique. En dépit du fait que l'UE est un des producteurs de sucre les plus chers du monde, ses

subsides lui permettent de se situer au deuxième plan des exportations mondiales. L'influence de l'UE sur les prix mondiaux est par conséquent considérable. Une étude de la Banque Mondiale a estimé que le régime du sucre de l'UE avait entraîné une chute mondiale des prix de 17 pour cent. En outre, le Mozambique ne peut pas concurrencer les exportations de sucre européen, subventionnées et donc moins chères, sur les autres marchés. En 2001 par exemple, l'Europe a exporté 770.000 tonnes de sucre raffiné en Algérie et 150.000 au Nigeria – des pays qui auraient dû être des débouchés logiques pour un exportateur africain aussi compétitif que le Mozambique. Les gains en terme de revenus et d'opportunités de développement sont énormes.

Le rapport d'Oxfam 'La Grande Arnaque du Sucre de l'UE : Comment le Régime du Sucre de l'Europe est en train de Détruire les Moyens d'Existence du Monde en Voie de Développement' exige l'arrêt immédiat du dumping à l'exportation du sucre de l'UE. (Voir le rapport pour l'ensemble des recommandations.[4])

... et du dumping des produits laitiers

Un obstacle majeur auquel se heurtent les coopératives laitières en Inde qui veulent pénétrer les nouveaux marchés internationaux est le déversement sur le marché international des produits laitiers hautement subventionnés de l'UE. L'année dernière, l'Inde est devenue la première productrice mondiale de produits laitiers, avec 84 millions de tonnes de lait. Le secteur comprend un réseau de coopératives desservant plus de 10 millions de producteurs dans plus de 80.000 villages. C'est une industrie qui est devenue irremplaçable dans un pays qui abrite un tiers de la population mondiale vivant dans la pauvreté.

L'UE, la Banque Mondiale, le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) et la FAO ont tous joué un rôle décisif dans "Operation Flood", le plus grand programme de développement de l'industrie laitière, dont ont bénéficié des millions de petits producteurs indiens. Ce secteur a bénéficié d'un investissement financier supérieur à €2.2bn au cours des trente dernières années.

L'industrie cherche maintenant à pénétrer les nouveaux marchés d'importation laitière nette dans les pays de l'Asie du Sud Est, du Golfe Persique, et des pays du Sud de la Méditerranée. Toutefois, ses efforts ont été contrariés par la concurrence déloyale des exportations laitières subventionnées en provenance de l'Europe. Cette année, la FAO indique que l'UE a offert des subsides à l'exportation de lait entier en poudre à concurrence de 60 pour cent de son prix international et de 136 pour cent du prix international du beurre.[5]

Le dumping des produits laitiers a également un impact sérieux sur le marché interne de la Jamaïque.[6] L'industrie laitière Jamaïcaine se sert du lait en poudre subventionné en provenance de l'Europe plutôt que du lait produit localement. De nombreux producteurs laitiers locaux ont dû abandonner la production laitière pour cette raison. Jusqu'au début des années 1990, les producteurs jamaïcains étaient amplement protégés de ces importations subventionnées et le secteur était florissant. Mais quand le gouvernement a été obligé de libéraliser les importations dans le cadre des politiques d'ajustement structurel promues par la Banque Mondiale, la situation des producteurs laitiers a commencé à se détériorer. Alors que des centaines de milliers de dollars ont été investis dans le développement des fermes laitières en Jamaïque, ces efforts ont été sabotés par les subsides à l'exportation de l'UE.

Dans un système de commerce équitable, les pays en voie de développement devraient pouvoir utiliser des mécanismes suffisamment flexibles pour protéger leurs petits producteurs laitiers contre le déferlement déloyal d'importations bon marché ou subventionnées. [7] Toutefois, tant que l'UE n'arrêtera pas de subventionner les produits laitiers à l'exportation à raison de plus de €1.7bn par an, les perspectives de l'industrie laitière dans des pays comme la Jamaïque seront plutôt pessimistes.

Qui profite le plus des subsides agricoles de l'Europe ?

En 2001, la France a été encore une fois le principal bénéficiaire du financement de la PAC, recevant 22.2 pour cent du budget total de €41.53bn. L'Espagne (14.8 pour cent), l'Allemagne (14.1 pour cent) et l'Italie (12.8 pour cent) viennent ensuite.[8] Certains des Etats membres et des groupes de pression de l'agro-industrie mettent fréquemment en avant l'argument de la vulnérabilité des petits agriculteurs pour justifier le maintien des politiques agricoles actuelles. Sans ces filets de sécurité, prétendent-ils, le marché va ruiner tous ceux dont dépend la survie des zones rurales, ce qui irait à l'encontre des souhaits des citoyens européens. Mais dans la pratique, les principaux bénéficiaires en sont les gros producteurs agricoles et les agro-industries.

Dans une analyse détaillée de la répartition des aides dans toute l'UE en 2000, l'UE a calculé que 78 pour cent des producteurs agricoles recevaient moins de €5000 par an en aides directes. En outre, moins de 2000 producteurs agricoles sur les 4.5 millions dénombrés en Europe reçoivent une aide directe avoisinant €1bn de la PAC. Le montant des subsides agricoles varie également en fonction des pays. Au Portugal, environ 95 pour cent des agriculteurs reçoivent moins de €5000 par an, comparé à

43 pour cent au Royaume Uni. En outre, 380 propriétaires terriens du Royaume Uni et les grosses agro-industries encaissent des aides dépassant le plafond des €300,000 par an et par fermier, comme la révision à mi-parcours le propose.[9]

En accordant presque exclusivement ces subsides aux propriétaires terriens les plus nantis, les politiques agricoles de l'UE ont précipité la disparition de l'agriculture des petits producteurs en Europe. Dans la plupart des pays où l'espace rural est prédominant, comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce, la population active rurale a diminué d'un cinquième de ce qu'elle était dans les années 1950. L'agro-industrie et les puissants groupes de pression ont réussi à influencer l'agenda et l'orientation de la PAC dès ses débuts. Ils continuent à la soustraire à toute tentative de réforme, étant donné les profits substantiels qu'ils tirent des systèmes de soutien comme les subsides à l'exportation.

Le véritable enjeu que les Etats membres de l'UE n'ont pas réussi à aborder est le soutien des revenus agricoles quand les niveaux de production sont très bas. A cet égard, il vaudrait mieux essayer d'établir une relation entre les aides aux revenus et des systèmes de production plus réceptifs aux problèmes de l'environnement, qu'à des systèmes industriels. Parallèlement, le caractère régressif des subsides de la PAC, avec les grosses exploitations agricoles et les agro-industries s'arrogeant la part du lion des transferts devrait être changé.

Les primes qui encouragent les excédents

La PAC s'est principalement développée au début des années 1960 sur la base d'un mécanisme de soutien des prix et de la protection des frontières. En accordant des primes aux producteurs, son objectif était d'éviter les pénuries alimentaires en créant un marché interne stable visant un degré d'autosuffisance alimentaire élevé. Vingt ans plus tard, le surapprovisionnement des marchés européens devenait inévitable, et les excédents de production ont trouvé des débouchés sur les marchés internationaux. Depuis les réformes de la PAC effectuées en 1992, l'UE continue toujours sa stratégie de compétitivité agricole sur les marchés internationaux avec une combinaison de subsides à l'exportation, de soutien des prix sur le plan intérieur, et des paiements directs aux producteurs pour compenser les pertes de revenus.

De nos jours, l'UE représente 18 pour cent des exportations mondiales du sucre, 28 pour cent des exportations mondiales de produits laitiers, [10] et environ 8 pour cent (et en augmentation rapide) des exportations mondiales de blé. En dépit du fait que les prix de revient sont beaucoup

plus élevés en Europe (sauf rares exceptions) que dans de nombreux autres pays, l'UE a conservé sa part du marché grâce au système complexe de subsides de la PAC. Les subsides renforcent la production et occasionnent le surplus d'un grand nombre de produits, comme le sucre, les produits laitiers et le blé. Ces excédents sont ensuite exportés à l'extérieur de l'UE pour être vendus en dessous de leur prix de revient. Les recherches d'Oxfam indiquent que les prix d'exportation du blé, du lait en poudre et du sucre sont respectivement fixés à 34 pour cent, 50 pour cent et 75 pour cent de leurs prix de revient.[11]

Les exportations agricoles subventionnées européennes non seulement compromettent les moyens d'existence des petits producteurs agricoles dans les pays en voie de développement, mais représentent également une lourde charge pour les contribuables, les consommateurs et l'environnement. En 2002, la PAC va coûter la somme considérable de €46.5bn, presque la moitié du budget de l'UE[12]. Les subsides agricoles vont représenter 37 pour cent de la valeur totale de la production agricole européenne.[13]. Dans une récente étude du service des recherches d'opinion européenne, Eurobaromètre, les européens ont fermement manifesté leur soutien (plus de 70 pour cent), à tous les éléments de la PAC qui touchent à la qualité des produits alimentaires, la protection de l'environnement, et l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes (ce qu'on appelle la multifonctionnalité de l'agriculture). Toutefois, quand on leur demande si la PAC actuelle remplit efficacement ces fonctions, seulement trois personnes sur dix répondent affirmativement.

Il devrait y avoir une restructuration des mesures de soutien interne de l'UE privilégiant une agriculture moins industrielle et des mesures pour améliorer les conditions des petits producteurs agricoles plutôt que de privilégier l'agro-industrie et les grands producteurs, sans compromettre pour cela la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés rurales des pays en voie de développement.

Quelles sont les subsides qui favorisent le dumping ?

Toute subvention qui pousse à la surproduction et encourage les exportations vers les marchés internationaux à des prix inférieurs aux prix de revient encourage le dumping. Dans le cadre des Accords sur l'Agriculture de l'OMC , les pays développés se sont engagés à diminuer leurs subsides agricoles. Concrètement, ils ont fait le contraire. Les subsides agricoles de l'UE ont augmenté d'environ $5bn à la fin des années 1990 comparées aux subsides des dix années précédentes.[14] Les Etats Unis n'ont pas fait mieux, ayant juste adopté une nouvelle loi,

'Farm Act' qui va, selon les estimations, augmenter de 80 pour cent les subsides agricoles au cours des dix prochaines années pour atteindre au minimum la somme de US$82bn.[15]

Le soutien des prix de marchés et les aides financières directement liés à la production sont les principaux volets du soutien au producteur dans les pays riches, représentant presque trois-quarts des paiements en 2000.[16] Ces programmes ont tous tendance à fonctionner de la même façon. Les gouvernements achètent des produits agricoles à des prix supérieurs au prix du marché, transférant ainsi les revenus à leurs agriculteurs. Ils transfèrent ensuite les mêmes produits sur les marchés internationaux, avec normalement des subsides importants, faisant baisser par conséquent les prix internationaux.

Les arguments en faveur de la suppression immédiate des subsides à l'exportation sont extrêmement convaincants. Pourtant sur le plan international, l'UE est responsable de 90 pour cent des subsides à l'exportation.[17] Il est vrai qu'entre 1990 et 1999, les subsides à l'exportation sont passés de 31 pour cent à 14 pour cent des dépenses de la PAC. Cependant, ces chiffres ne révèlent pas toute l'histoire. Pendant toute cette période, les dépenses de la PAC sont passé de €24.9bn à €39.5bn.[18] En conséquences, les subsides à l'exportation n'ont pas diminué de plus d'un tiers, et non pas de 55 pour cent comme on l'a suggéré.

Selon l'UE, le montant total des aides agricoles a moins d'importance que la structure des subsides. L'UE prétend qu'elle a choisi de diminuer les subsides encourageant directement la production pour privilégier des paiements directs aux agriculteurs, et des paiements qui ne sont pas liés à la production (ou découplage des paiements). En théorie, l'intensification du découplage des subsides de la production, des conditions d'attribution davantage liées à la protection de l'environnement, la protection des animaux, les normes de sécurité alimentaire, avec de surcroît une nouvelle évolution vers l'investissement dans le développement rural tels qu'ils ont proposés dans la révision à mi-parcours de l'UE devraient normalement dissuader la surproduction. Bien que l'on se réjouisse de ces propositions, elles n'auront peut-être pas cet effet dans la pratique.

L'OCDE a indiqué que même les paiements 'découplés' influencent les décisions qui sont prises en matière de production, parce qu'ils signalent clairement aux agriculteurs la possibilité d'aides supplémentaires en cas de baisse des prix internationaux. Ceci affecte la compétitivité internationale de la production agricole de l'UE et des Etats-Unis et les prix que ces pays sont en mesure d'imposer à l'exportation vers les marchés internationaux. Le véritable enjeu pour l'UE est développer des mesures de soutien pour maintenir les revenus des agriculteurs

confrontés à des niveaux de production inférieurs, en développant des systèmes de régulation du marché visant à stabiliser les prix et à offrir un environnement prévisible aux producteurs.

Le secteur céréalier illustre bien les effets néfastes des paiements directs. En 1992, l'UE a adopté un nouveau système de paiements directs ne dépendant plus des subsides à l'exportation. A partir de ce moment-là, les prix des céréales en provenance de l'UE ont chuté de près de la moitié, mais la production a augmenté; les exportations sont presque revenus au niveau de la pré-réforme. L'OCDE prévoit que la baisse du prix du blé de l'UE, accompagné par une hausse constante des prix sur le plan international, va améliorer la compétitivité de l'UE sur le marché international, et que les exportations en blé de l'UE vont augmenter de façon significative dans les dix prochaines années. Si les politiques actuelles restent inchangées, la part de marché de l'UE va augmenter de 7.85 pour cent, qui est son niveau actuel, à 19.7 pour cent en 2012,[19] entraînant une réduction supplémentaire de la part de marché des producteurs compétitifs dans des régions comme l'Afrique Australe.

Cela ne veut pas dire que l'on soit contre des politiques bien ciblées de l'UE qui encourage un développement rural approprié et des objectifs favorables à l'environnement. Mais d'affirmer que les politiques agricoles actuelles des pays industrialisés sont favorables au développement rural et à l'environnement est un leurre. Au contraire, les schémas actuels des subsides, qui accorde une importance particulière à une expansion de la production, ont encouragé l'industrialisation de l'agriculture, avec leur insistance particulière sur l'utilisation intensive des apports chimiques. La conséquence la plus immédiate est les dégâts importants qui ont été infligés à l'environnement, et les risques qu'ils posent pour la santé publique. En outre, les propres chiffres de l'UE indiquent que le développement rural joue un rôle négligeable (seulement 10.5 pour cent) dans l'ensemble des dépenses agricoles dans la plupart des pays, l'Autriche et la Finlande se partageant 83 pour cent de la somme en question. [20]

Conclusion

Les dirigeants de l'UE doivent prendre de toute urgence des dispositions appropriées pour faire cesser le dumping, qui est si préjudiciable aux petits producteurs agricoles dans les pays en voie de développement. Oxfam est conscient que la suppression du dumping entraînera des frais d'ajustements en Europe. Les responsables politiques de l'Europe ont des responsabilités envers le développement rural et l'environnement. Mais en tant que représentants d'un des blocs commerciaux les plus riches et les plus puissants du monde, ils ont également des responsabilités envers

les pays en voie de développement. La réforme d'un système qui accorde des avantages considérables à une minorité en Europe, tout en compromettant les marchés et les opportunités pour les producteurs et les travailleurs agricoles, est une étape essentielle vers la création d'un commerce équitable pour les populations pauvres et d'une globalisation qui joue en leur faveur. Si les gouvernements européens ne saisissent pas cette occasion, on continuera donc à voir la domination des intérêts nationaux de l'UE, aux dépens des objectifs de réduction de la pauvreté

Oxfam en appelle à l'UE et lui demande de profiter de cet examen à mi-parcours du PAC pour parvenir à un accord pour arrêter le dumping des produits agricoles de l'UE sur les marchés mondiaux. Dans ce but, l'UE devrait:

- Etablir un plan pour supprimer graduellement tous les subsides agricoles qui facilitent le dumping à l'exportation, soit la vente sur les marchés mondiaux de marchandises à des prix inférieurs à leurs prix de revient. En premier lieu, l'UE devrait approuver un calendrier contraignant aménageant le retrait progressif de toutes formes de subsides à l'exportation avant la 5ième Conférence Ministèrielle de l'OMC au Mexique (Septembre 2003).
- Réformer les régimes du sucre et des produits laitiers de l'UE, pour que les pays en voie de développement n'en subissent pas les effets préjudiciables
- Evaluer l'impact des propositions de réformes du PAC sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.
- Définir comme objectif spécifique de la réforme du PAC la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.
- Soutenir l'introduction d'une 'Boîte de Développement' dans le cadre de l'Accord Agricole de l'OMC, donnant aux gouvernements des pays en voie de développement suffisamment de flexibilité pour protéger leurs petits producteurs agricoles contre le dumping.
- Adapter la restructuration des mesures de soutien interne à une agriculture moins industrielle avec des mesures destinées à améliorer le bien-être ds petits producteurs agricoles et l'environnement, plutôt qu'à maintenir une agriculture contrôlée par l'agro-industrie.

Notes

[1] Communiqué de la Commission au Conseil et au Parlement Européen.Examen à mi-parcours de la Politique Agricole Commune, 10 juillet 2002

[2] Voir ' la Grande Arnaque du Sucre: Comment le Régime Européen du Sucre est en train de Détruire les Moyens de Subsistance du Monde en Développement', Oxfam, Août 2002.

[3] Mosse, Marcelo (2002), 'Entretiens avec les travailleurs de cane à sucre au Mozambique'. Rapport pour Oxfam GB.

[4] http://www.oxfam.org/eng/policy.htm

[5] FAO Nations Unies, Mars 2002

[6] Pour une analyse détaillée, voir Black, F. (2001) 'Mise à jour: Dumping à la Jamaïque: Un Rapport sur l'industrie laitière', Novib.

[7] Pour un complément d'informations, voir le document qui devrait bientôt paraître sur l'Accord Agricole de l'OMC, couvrant une analyse de la 'Boîte de Développement', Novembre 2002.

[8] Les chiffres indicatifs de la Commission Européenne sur la répartition des aides directes aux fermes. Site Web de la Commission Européenne, 1 Octobre 2002.

[9] Les chiffres indicatifs de la Commission Européenne sur la répartition des aides directes aux fermes. Site Web de la Commission Européenne, 1 Octobre 2002.

[10] Site Web de l'OMC.

[11] 'Des Dés Pippés et des Doubles Mesures: Commerce, Globalisation, et la Lutte Contre la Pauvreté, Oxfam, Avril 2002

[12] Site Web de la Commission Européenne.

[13]Perspective Agricole, OCDE, 2001.

[14] Base de Données de l'OCDE, 2001.

[15] Voir 'Cultiver la Pauvreté: l'Impact des Subsides Américains sur le Coton en Afrique, Oxfam, Septembre 2002, pour une analyse de l'impact de ces subsides sur les producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest.

[16] OCDE 'Les Politiques Agricoles dans les Pays de l'OCDE: Suivi et Evaluation 2001'. Les Etats Unis subventionnent également les exportations agricoles, bien qu'utilisant des mécanismes différents comme les projets de crédit à l'exportation.

[17] Site Web du Ministère de l'Agriculture Américain.

[18] Site Web de la Commission Européenne.

[19] Institut de Recherches sur les Politiques Agricoles et Alimentaires (FAPRI). Perpectives Agricoles Mondiales, Janvier 2002.

[20] Les chiffres indicatifs de la Commission Européenne sur la répartition des aides directes aux fermes. Site Web de la Commission Européenne, 1 Octobre 2002.

.

© Oxfam International 2002 Octobre 2002

Ce document a été rédigé par Claire Godfrey. Il fait partie d'un ensemble de documents destiné à l'information du public sur les questions de politiques humanitaires et de développement. Le texte de ce document peut être utilisé librement à des fins de campagnes, d'éducation et de recherche, dans la mesure où toute citation mentionne également la source.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de douze agences de développement travaillant dans 120 pays du monde en voie de développement:: Oxfam Amérique, Oxfam-en-Belgiquew, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australie), Oxfam Allemagne, Oxfam Grande Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib, Oxfam Nouvelle Zélande, and Oxfam Québec. Veuillez contacter ou écrire à ces agences pour des informations supplémentaires.

Bureau du Plaidoyer d'Oxfam International, 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036 Tél: 1.202.496.1170, E-mail: advocacy@oxfaminternational.org, www.oxfam.org

Bureau d'Oxfam International à Bruxelles, 22, rue du Commerce, 1000 Bruxelles
Tél: 322.501.6761

Bureau d'Oxfam International à Genève, 15 rue des Savoises, 1205 Genève
Tél: 41.22.321.2371

Bureau d'Oxfam International à New York, 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017 Tél: 1.212.687.2091

Oxfam Allemagne
Greifswalder Str. 33a
10405 Berlin, Germany
Tél: 49.30.428.50621
E-mail: info@oxfam.de
www.oxfam.de

Oxfam-en -Belgique
Rue des Quatre Vents 60
1080 Bruxelles, Belgium
Tél: 32.2.501.6700
E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be
www.oxfamsol.be

Oxfam Community Aid Abroad
National & Victorian Offices
156 George St. (Corner Webb Street)
Fitzroy, Victoria, Australie 3065
Tél: 61.3.9289.9444
E-mail: enquire@caa.org.au
www.caa.org.au

Oxfam GB
274 Banbury Road, Oxford
Angleterre OX2 7DZ
Tél: 44.1865.311.311
E-mail: oxfam@oxfam.org.uk
www.oxfam.org.uk

Oxfam Nouvelle Zélande
Level 1, 62 Aitken Terrace
Kingsland, Auckland
Nouvelle Zélande
PO Box for all Mail: PO Box 68 357
Auckland 1032
Nouvelle Zélande
Tél: 64.9.355.6500
E-mail: oxfam@oxfam.org.nz
www.oxfam.org.nz

Intermón Oxfam
Roger de Lluria 15
08010, Barcelone, Espagne
Tél: 34.93.482.0700
E-mail: intermon@intermon.org
www.intermon.org

Oxfam Amérique
26 West St.
Boston, MA 02111-1206
Tél: 1.617.482.1211
E-mail: info@oxfamamerica.org
www.oxfamamerica.org

Oxfam Canada
Suite 300-294 Albert St.
Ottawa, Ontario, Canada K1P 6E6
Tél: 1.613.237.5236
E-mail: enquire@oxfam.ca
www.oxfam.ca

Oxfam Hong Kong
17/F, China United Centre
28 Marble Road, North Point
Hong Kong
Tél: 852.2520.2525
E-Mail: info@oxfam.org.hk
www.oxfam.org.hk

Oxfam Québec
2330 rue Notre-Dame Quest
Bureau 200, Montreal, Quebec
Canada H3J 2Y2
Tél: 1.514.937.1614 www.oxfam.qc.ca
E-mail: info@oxfam.qc.ca

Oxfam Irlande
9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande
353.1.672.7662 (ph)
E-mail: oxireland@oxfam.ie
52-54 Dublin Road,
Belfast BT2 7HN
Tél: 44.289.0023.0220
E-mail: oxfam@oxfamni.org.uk
www.oxfamireland.org

Novib
Mauritskade 9
2514 HD. La Haye, Hollande
Hollande
Tél: 31.70.342.1621
E-mail: info@novib.nl
www.novib.nl